

## A - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS

1.1

## Conditions d'ouverture de compte

1.1.1

## Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)

1.1.1.1

Compte chèques

- 1 pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité, passeport)
  - 1 photo d'identité récente
- 1 justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité ou certificat de résidence...)

1.1.1.2

Compte d'épargne simple

- 1 pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité, passeport)
  - 1 photo d'id
  - entité récente
- 1 justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité ou certificat de résidence...)

1.1.1.3

Dépôt à terme

Libre (rattaché à un compte)

1.1.1.4

Compte d'épargne logement

1.1.1.5

Plan épargne logement

1.1.1.6

Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)

1.1.1.7

Compte joint

Pour chaque signataire :

- 1 pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité, passeport)
  - 1 photo d'identité
  - 1 photo du second signataire
- 1 justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité ou certificat de résidence...)

Pour chaque signataire :

- 1 pièce d'identité en cours de validité (Carte d'identité, passeport)
  - 1 photo d'identité
  - 1 photo
- 1 justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité ou certificat de résidence...)

1.1.1.7.1

Compte chèques

Pour chaque signataire :

1.1.1.8

Compte indivis (au moins deux signataires)

1.1.1.8.1

Compte chèques

1.1.1.8.2

Compte d'épargne

1.1.1.9

Autres types de comptes

1.1.1.10

Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte

Libre

1.1.1.11

Assurance décès accidentel associé au compte chèque

Nd

1.2

## Conditions de Clôture de compte

SA 86

G 3

yel

1.2.1	Compte chèques	Franco
1.2.2	Compte d'épargne simple	Franco
1.2.3	Dépôt à terme	Franco
1.2.4	Compte d'épargne logement	Franco
1.2.5	Plan épargne logement	Franco
1.2.6	Compte sur livret	Franco
1.2.7	<b>Compte-joint</b>	
1.2.7.1	Compte chèques	Franco
1.2.7.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.8	<b>Compte indivis</b>	
1.2.8.1	Compte chèques	Franco
1.2.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.2.9	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.10	Attestation de clôture de compte	5 000 FCFA
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Franco
1.2.12	Réactivation de compte	

## II – SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

<b>2.1</b>		
<b>2.1.1</b>	<b>Gestion de comptes</b>	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	Max. 12,5% HT
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	NA
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	1 500 FCFA
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1 500 FCFA
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Max 1500 FCFA
2.1.1.8	Arrêté de compte	Franco
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	1 000 FCFA
2.1.1.10	<b>Autres types de conditions débitrices</b>	
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	ND
2.1.1.12	Assurance automobile	ND
<b>2.1.2</b>	<b>Relevés de compte</b>	
2.1.2.1	Mensuel	Franco
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	500 FCFA
2.1.2.3	Autres périodes (tarif par mois)	de 0 à 6 mois = 2 000 FCFA Au-delà de 6 mois = 3 000 FCFA
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	NA
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	NA
<b>2.1.5</b>	<b>Attestations bancaires</b>	
2.1.5.1	Attestation de solde	10 000 FCFA
	Confirmation de solde	50 000
	Attestation de compte	
	Attestation de virement irrévocable	
	Attestation de prêt soldé	
	Attestation de bonne collaboration	
2.1.5.2	Attestation de non engagement	15 000 FCFA/ non client 2000
	<b>Autres types d'attestations bancaires</b>	
o Attestation de prise en charge		50 000
o Attestation de capacité financière simple		FCFA 50 000
o Attestation de capacité financière avec engagement		FCFA 50 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50 FCFA
2.1.7	Frais pour procuration	2500

 76 4 51  


2.1.8	<b>Conditions créditrices</b>				
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle		4% HT		
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne		3,5% HT		
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle		<b>3,5% HT</b>		
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple		3,5% HT		
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme		-		
Autres conditions créditrices : DEPOTS A TERME					
2.1.8.6	<b>BAREME STANDART DES DEPOTS A TERME</b>				
	<b>Montants</b>		<b>supérieur à 12 mois</b>		
	< à 6 mois	6 à 12 mois			
	Sup à 1000 000 et Inf ou = à 5000 000	3.50%	3.60%		
	Sup à 5 000 000 et Inf ou = à 20 000 000	3.75%	3.85%		
	Sup à 20 000 000 et inf ou = à 50 000 000	4.00%	4.10%		
	Sup à 50 000 000 et Inf ou = à 100 000 000	4.20%	4.25%		
	Sup à 100 000 000 et Inf ou = à 500 000 000	4.35%	4.40%		
<b>2.2</b>					
<b>Moyens de paiement</b>					
2.2.1	<b>Chèques</b>				
2.2.1.1	<b>Délivrance de chéquier</b>				
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables				
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette				
2.2.1.1.3	Lettre-chèques				
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place				
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA				
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)				
2.2.1.2	Chèques de guichet				
2.2.1.3	Certification de chèque				
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque				
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur				
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur				
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier				
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance				
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < 500 000 000 FCFA (montant à préciser)				
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)				
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)				
2.2.1.12	Autres types de chèques				
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement				
2.2.1.14	<b>Encaissement de chèques</b>				
	2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA			
2.2.1.14.2	<b>Tranches</b>				
	0 à 5 000 000				
	5000001 à 10 000 000				
	10 000 001 à 15 000 000				

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, appearing to be signatures of the bank officials involved in the document.

		15 000 001 à 25 000 000	20,000
		15 000 001 à 50 000 000	50,000
		Supérieur à 50 000 000	75,000
<b>2.2.2</b>	<b>Cartes bancaires</b>		
<b>2.2.2.1</b>	<b>Renouvellement/Cotisation annuelle</b>		<b>FCFA 6 000 /8 000</b>
2.2.2.1.1	Carte privative		FRANCO
<b>2.2.2.1.2</b>	<b>Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)</b>		
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client		FRANCO
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client		FRANCO
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA		FCFA 500 TTC
2.2.2.1.2.3.1	Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA		FCFA 500 TTC
2.2.2.1.2.4	Mini relevé		FRANCO/Indisponible
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels		-
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe		NA
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)		MASTERCARD PREPAYE =FCFA 10 000 à l'achat TTC
<b>2.2.2.1.5</b>	<b>Carte prépayée (MASTER-CARD)</b>		
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte		Suivant guide tarifaire GIM-UEMOA
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB BSIC BF )		FRANCO
2.2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays X) hors Guichets Automatiques de banque (GAB) (banque X) Retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA		FCFA 500 TTC
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors		2% du montant + FCFA 1 000/ hors UEMOA
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte		Suivant guide tarifaire GIM-UEMOA
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X		FRANCO/GIM
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA		2% du montant + 1000 FCFA
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB) BSIC		FRANCO
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) TPE		Suivant guide tarifaire GIM-UEMOA
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements		Suivant guide tarifaire GIM-UEMOA
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte		F CFA 10 000 HT
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne		NA
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur banque X		-
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)		NA
2.2.2.3	Confection de carte en urgence		-
2.2.2.4	Frais de reconditionnement de carte (sauf défectuosité)		F CFA 10 000 HT
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel		NA
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond		NA
<b>2.2.2.7</b>	<b>Opposition carte</b>		
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol		FCFA 5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)		FRANCO
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif		FRANCO
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)		NA
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum		sur place 10.000 / sur l'étranger 50 000
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude		NA

2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	F CFA 6 000 et 8 000/ 10 000 HT
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	FRANCO
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Franco
2.2.2.13.1.2	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	FCFA 500 TTC
2.2.2.13.1.3	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	FCFA 500TC
2.2.2.13.1.4	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	Indisponible pour les cartes de débit/2% du montant+1000 FCFA pour Master card
2.2.2.13.2	<b>Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets</b>	
2.2.2.13.2.1	*consultation/édition de solde dans la banque du client	FRANCO
2.2.2.13.2.2	*Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	500 FCFA
2.2.2.13.2.3	*consultation/édition d'historique de solde	FRANCO/Indisponible
2.2.2.14	<b>Paiements</b>	
2.2.2.14.1	*Dans la zone UEMOA	FRANCO
2.2.2.14.2	*Hors zone UEMOA	Master Card = 2% montant + 1000 FCFA
2.2.3	<b>Virements et Prélèvements</b>	
2.2.3.1	<b>Virements</b>	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	FRANCO
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	FRANCO
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	FCFA 2 000
2.2.3.1.4	Virement multiple sur place (STAR-UEMOA)	FCFA 500 par compte
2.2.3.1.5	Virement entre agences en faveur d'un tiers	FRANCO
2.2.3.1.6	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	FCFA 15 000
2.2.3.1.7	Encasement de virements nationaux, communautaires et internationaux	. Client = FRANCO . Non client
2.2.3.1.8	<b>Mise en place de Virement Permanent local ou autre</b>	
2.2.3.1.8.1	* création du dossier	. Local : FRANCO . Etranger : 15 000 FCFA
2.2.3.1.8.2	* Exécution des opérations	. Interne BSIC : Franco . Local : FCFA 1 500 HT . Etranger : Mêmes conditions que les transferts émis
2.2.3.1.9	Modification de Virement Permanent	FRANCO
2.2.3.1.10	Mise à disposition de fonds	15,000
2.2.3.2	<b>Prélèvements</b>	
2.3.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	FRANCO
2.3.3.2.1.1	* Création de dossier	FRANCO
2.3.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	FRANCO
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5000
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	NA
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	NA
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	NA
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	NA

28/05  
43

Y  
3

**III - SERVICES BANCAIRES**

3.1		Dates de valeurs appliquées
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	J + 1 J+3 COMPENSE
3.1.3	Remise d'effet	J+3 COMPENSE FRAIS FCFA 5 000 par effet
3.1.4	Remise d'effets à l'escompte	Effet sur réseau BSIC J+10 -Effet autres banques locales J+15 -Effet hors Burkina J+30
3.1.5	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J - 1
3.1.6	Versement et retrait d'espèce	VERSEMENT J+1 et RETRAIT j-1
3.1.7	Livrets d'épargne	du 1er au 15 du mois : dernier jour ouvrable du mois précédent

**3.2 Frais liés aux services bancaires**

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	FRANCO
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	FRANCO
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	5000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque (sauf impayé)	F CFA 10000
3.2.6	Demande d'opposition	sur cheque : FCFA 5 000 sur chequier : 10 000
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêté)	FCFA 20 000
3.2.8	Protêt	FCFA 10 000
3.2.9	Frais de circularisations	F CFA 10000
3.2.10	Changement de signature	Franco
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Franco
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Franco
3.2.13	Changement de garde de titre	NA
3.2.14	Frais de nantissement	Suivant frais d'huissier à répercuter + 10 000
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	FCFA 20 000
3.2.16	Frais de reclassement	NA
3.2.17	Frais d'attestation de non Engagement	10,000

**IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE**

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	NA
4.2	Banque en ligne	consultation : F CFA 500 Local : F CFA 1 000 Full : F CFA 1 500
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	NA
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	NA
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	NA
4.6	Services SMS	FRANCO
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de	FRANCO
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	FRANCO
4.9	Transfert à partir d'une carte	Suivant tarif GIM-UEMOA

**V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT**

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	NA

28/05/2018  
4  
3

✓

5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	F CFA 2500
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	FRAIS REELS + 10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	F CFA 3000
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	FCFA 3 000 HT
5.7	Certificat de non-paiement	FCFA 7500 HT
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	NA
5.9	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	NA
5.10	Frais de dossier interdit bancaire	NA
5.11	Frais mensuel de gestion interdit autre banque	NA
5.12	Chèque émis en infraction interdit bancaire	NA
5.13	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	NA

#### VI - OPERATIONS DE CHANGE

6.1	<b>Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)</b>	
	o Achat Euros	Franco
	o Vente Euros	2%
	o Achat Autres devises	COURS DU JOUR
	o Vente Autres devises	COURS DU JOUR
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	-
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	-
6.4	Autres crédits à court terme (TBB + Marge)	

#### VII – OPERATIONS DE CREDIT

7.1	<b>Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD[1]+Marge)</b>	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	12.50%
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	12.50%
7.1.3	Facilités de caisse	12.50%
7.1.4	Autres crédits à court terme	12.50%
7.2	<b>Crédits à l'habitat</b>	
7.2.1	Moyen terme (MDT+Marge)	10%
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	8%
7.3	<b>Crédit-bail</b>	
7.3.1	Mobilier	ND
7.3.2	Immobilier	ND
7.4	<b>Autres opérations connexes aux opérations de crédit</b>	
7.4.1	Frais de main levée d'hypothèque	FCFA 50 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Suivant police assurance
7.4.3	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	FCFA 50 000
7.4.4	Frais de main levée de promesse d'hypothèque	FCFA 50 000
7.4.5	Demande Réedition de tableau d'amortissement	5000
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	taux de credit + 1 point
7.4.7	Frais d'état d'engagement	15,000
7.4.8	Frais d'anticipation	Interne:1000 FCFA/traite non échue externe 5000 FCFA/traite non échue + 4% sur l'encours min 50 000 De 0 F CFA à FCFA 1 000 000 = FCFA 20 000 De FCFA 1 000 001 à 5 000 000 = FCFA 45 000 De FCFA 5 000 001 à 10 000 000 = FCFA 75 000 de 10 000 001 à 25 000 000 = FCFA 125 000 plus de 25 000 001 = 175 000
7.4.9	Frais de mise en place de dossier	
7.4.10	<b>Autres opérations de crédit</b>	
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Suivant police d'assurance
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	25,000





7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	NA
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	NA
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	10 000 FCFA
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	0 FCFA
	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	taux de credit + 1 point
7.4.18	Commission d'utilisation	1 à 1,25 % flat
	Commission d'engagement	Néant
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	NA
	Frais et commission d'encaissement	NA
7.4.20	Cautions et avals	modèle standard 50 000 modèle imposé 75 000
7.4.21	Avance sur DAT	taux DAT +1
7.4.22	Rééchelonnement de crédit	négociable
7.4.23	Frais de découvert autorisé salarié	FCFA 5000/ an
7.4.24	Frais de visa ponctuel salarié	FCFA 1500 HT

### VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

<b>8.1</b>	<b>Chèque et effet payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)</b>	
8.1.1	Frais d'encaissement	
8.1.1.1	Frais de manipulation	
8.1.1.2	Frais port de lettre	
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	0,2% : minimum 5000 maximum 75 000
8.1.1.4	Frais d'impayés	25 000(minimum percept) + frais du correspond
<b>8.2</b>	<b>Chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA</b>	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	FRANCO
8.2.2	Frais d'encaissement	FCFA 10 000 HT
8.2.3	Frais de manipulation	
8.2.4	Frais de SWIFT	FCFA 10 000 HT
8.2.5	Frais de port de lettre	FCFA 1 500 HT
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	
8.2.7	Frais fixes d'impayés	25 000 fixe+ frais du correspond
<b>8.3</b>	<b>Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger</b>	
8.3.1	Frais de dossier	-
<b>8.4</b>	<b>Transferts</b>	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	FCFA 15 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Commission de transfert : 0,5% Mini FCFA 30 000 HT  Frais de télex/SWIFT : FCFA 15 000 HT  Commission de change autre devise que EURO : 0.3 % Mini FCFA 5 000 et maxi 100 000  Taxe Trésor : 0,6% Frais liés à l'autorisation de change Port de lettre : 1 500 HT Tout autre frais supplémentaire à la charge du client Commission de transfert : 0,5% Mini FCFA 30 000 HT
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	Frais de télex/SWIFT : FCFA 15 000 HT  Taxe Trésor : 0,6%  Port de lettre : 1 500 HT  Tout autre frais supplémentaire à la charge du client

  
  




## IX - AUTRES SERVICES (divers)

9.1		Frais de recherche de documents (en unité)			
9.1.2	0 à 30 jours	2500 FCFA			
9.1.3	30 à 60 jours	5 000 FCFA			
9.1.4	60 à 90 jours	10 000F CFA			
9.1.5	Plus d'un an	35000 FCFA			
	Supplément par photocopie	200 par page			
9.2		Boîte à lettres			
9.3	Location de coffre-fort	NA			
9.4	Frais de reproduction de clé	NA			
9.5	Demande de renseignements sur client	NA			
9.6	Demande de renseignements financiers	NA			
9.7	Demande de renseignements comptables <i>(Commissaires aux comptes)</i>	NA			
9.8	Abonnement mensuel au site internet	NA			
9.9		Successions			
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	10,000 -1 à 50 000: 7500 FCFA			
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	-50 001 à 500 000: 20 000 FCFA			
		-500 001 à 1 000 000: 50 000 FCFA			
		1 000 001 - 5 000 000 : 60 000			
		5 000 001 - 10 000 000 : 75 000			
		Au delà de 10 000 000 : 250 000			
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	NA			
9.1	Frais annuels sur compte inactif (crédences arriérées)	NA			
9.11					
Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative					
9.11.1	*Lettre d'avertissement	FCFA 5 000			
9.11.2	*Lettre d'injonction	FCFA 7 500			
9.12	Attestation d'avoirs				
	o Comptes à solde débiteur	7 500FCFA			
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	cf tarifs recherches 9.1			
9.14	Autres types de services				

  




## B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

### I CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1	<b>Conditions d'ouverture de compte</b>	
1.1.1	<b>Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)</b>	
1.1.1.1	Depot à terme société; ONG et Association	
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	
		<p><b>Entreprises individuelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 pièce d'identité du propriétaire</li> <li>- un justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité ou certificat de résidence...)</li> <li>- 1 photo d'identité (+ 1 photo du mandant en cas de procuration)</li> <li>- Registre de commerce</li> </ul>
		<p><b>Société A Responsabilité Limitée(SARL) et Sociétés Civiles Professionnelles SARL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts dûment enregistrés</li> <li>- Registre de commerce</li> <li>- PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés nommant le gérant (à défaut d'indication dans les statuts) ou le(s) mandataires.</li> <li>- 1 photo d'identité de chaque signataire</li> <li>- 1 pièce d'identité (en cours de validité) de chaque signataire</li> <li>- un justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité, contrat de bail au nom de la société)</li> </ul>
1.1.1.3		<p><b>Les Sociétés A Nom Collectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts dûment enregistrés</li> <li>- Registre de commerce</li> <li>- PV de l'assemblée générale extraordinaire nommant le gérant</li> <li>- 1 photo d'identité de chaque signataire</li> <li>Procuration donnée en faveur d'autres mandataires</li> <li>- 1 pièce d'identité (en cours de validité) de chaque signature</li> <li>- un justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité, contrat de bail au nom de la société).</li> </ul>

Handwritten signatures in blue ink, likely signatures of the parties involved in the document.

**Société Anonyme (SA) et Société Civiles Professionnelles SA**

- Statuts dûment enregistrés
- Registre de commerce
- PV de l'assemblée générale constitutive
- PV du conseil d'administration nommant mandataires (PDG ou DG)
- Procuration donnée en faveur d'autres mandataires
- 1 photo d'identité de chaque signataire
- 1 justificatif de domicile (facture téléphone ou électricité, contrat de bail ou certificat de résidence,...)

**Les GIE**

- Registre de commerce
- Statuts dûment Enregistrés
- PV de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire des membres désignant le ou mandataires
- 1 photo d'identité de chaque signataire
- 1 pièce d'identité de chaque signataire
- un justificatif de domicile (facture ONEA, contrat de bail, facture SONABEL, ou certificat de résidence, téléphone, électricité...)

**Les ONG et Organismes internationaux**

- Statuts accord cadre ou protocole d'accord ou agrément
- Délégue de pouvoir
- 1 pièce d'identité (en cours de validité) de chaque signature
- 1 photo d'identité de chaque signataire
- un justificatif de domicile (facture téléphone, électricité, contrat de bail au nom de la société).

**Association et Collectivités publiques**

- Statuts dûment enregistré
- Récépissé de déclaration (autorisation ministérielle)
- PV de l'assemblée générale nommant le responsable et/ou règlement intérieur
- 1 photo d'identité de chaque signataire
- 1 pièce d'identité en cours de validité
- 1 justificatif de domicile (facture téléphone, électricité, contrat de bail.

1.1.1.4	Dépots initiaux pour les ouvertures de comptes	
1.1.1.5	Autres types de comptes	
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	NA
1.2	<b>Conditions de clôture de compte</b>	
	Dépots à terme société, ONG et Associations	FRANCO
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	FRANCO
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise Individuelle)	FRANCO
1.2.4	Lettre de clôture juridique	NA
1.2.5	Autre types de clôture juridique	FRANCO
	Réactivation du compte	FRANCO

**II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE**

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqu�� �� la client��le	Max. 12.5 HT
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	1/10 % mois / min 5000 FCFA
2.1.1.3	Commission de mouvement au debit sur compte courant	jusqu'a FCFA 50 000 000 : 1/4/1000 Au dela de FCFA 50 000 000 : 1/8/1000
2.1.1.4	Commission de depassement sur compte autoris��	2 % du montant du d��passement. Minimum FCFA 10 000

28/05  
uy 3 d

2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	2,5 % du montant du dépassement. Minimum FCFA 15 000																											
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Entreprise individuelle : FCFA 5 000 HT -SARL, SUARL : FCFA 5000 HT, -SA , Société Etrangère, Société Publique et assimilée , -Missions Diplomatique, Organisation Régionale et Internationale et Association : FCFA 10 000 HT																											
2.1.1.7	Pack Idéal	FCFA 1000																											
2.1.1.8	Pack Idéal plus	FCFA 2500																											
2.1.1.9	Pack familial	FCFA 5000																											
2.1.1.10	Pack Elite	FCFA 9000																											
2.1.1.11	Pack Epargne Avenir	FCFA 1000																											
2.1.1.12	Pack Retraitor	FCFA 500																											
2.1.1.13	Pack Affaire Entreprise Individuelle	FCFA 5000 + FTC																											
2.1.1.14	Pack Affaire société	FCFA 12 500 + FTC																											
2.1.1.15	Arrête de compte	FRANCO																											
2.1.2	<b>Relevé d'identité Bancaire (RIB)</b>																												
	A la demande ( mois en cours)	F CFA 2000																											
2.1.2.1	Rélevés de compte																												
2.1.2.2	Mensuel	FRANCO																											
2.1.2.3	A la demande ( mois en cours)	F CFA 500																											
2.1.2.4	Autre période (Tarif par mois)	Moins de 6 mois : 2000 au dela de 6 mois : FCFA 3000																											
2.1.3	<b>Attestations Bancaires</b>																												
2.1.3.1	Attestion de solde	F CFA 10000																											
	Confirmation de solde	F CFA 30 000																											
2.1.3.2	Attestation de non engagement etc	F CFA 10 000																											
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires Attestation de compte  Attestation de capacité financière simple  Attestation de capacité financière avec engagement  Attestation de versement  Attestation de dépôt de capital  Attestation de virement permanent	ACF : 0- 50 000 000 :50 000 50 000 000 - 100 000 000 : 100 000 plus de 100 000 000 : 200 000 Autres types d'attestations bancaires : 10 000																											
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'especes en compte	50																											
2.1.5	Frais pour procuration	FRANCO																											
2.1.6	<b>Conditions créditrices</b>																												
2.1.6.1	Produits d'epargne																												
2.1.6.2	Autre dépots	3.5 % HT																											
2.1.6.3	term~	Autres conditions créditrices : <b>DEPOTS A TERME</b>																											
2.1.6.4	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"><b>Montants</b></th> <th colspan="3"><b>BAREME STANDART DES DEPOTS A TERME</b></th> </tr> <tr> <th>inferieur à 6 mois</th> <th>6 à 12 mois</th> <th>supérieur à 12 mois</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sup à 1000 000 et Inf ou = à 5000 000</td> <td>3.50%</td> <td>3.60%</td> <td>3.70%</td> </tr> <tr> <td>Sup à 5 000 000 et Inf ou = à 20 000 000</td> <td>3.75%</td> <td>3.85%</td> <td>3.95%</td> </tr> <tr> <td>Sup à 20 000 000 et inf ou = à 50 000 000</td> <td>4.00%</td> <td>4.10%</td> <td>4.15%</td> </tr> <tr> <td>Sup à 50 000 000 et Inf ou = à 100 000 000</td> <td>4.20%</td> <td>4.25%</td> <td>4.30%</td> </tr> <tr> <td>Sup à 100 000 000 et Inf ou = à 500 000 000</td> <td>4.35%</td> <td>4.40%</td> <td>4.50%</td> </tr> </tbody> </table>		<b>Montants</b>	<b>BAREME STANDART DES DEPOTS A TERME</b>			inferieur à 6 mois	6 à 12 mois	supérieur à 12 mois	Sup à 1000 000 et Inf ou = à 5000 000	3.50%	3.60%	3.70%	Sup à 5 000 000 et Inf ou = à 20 000 000	3.75%	3.85%	3.95%	Sup à 20 000 000 et inf ou = à 50 000 000	4.00%	4.10%	4.15%	Sup à 50 000 000 et Inf ou = à 100 000 000	4.20%	4.25%	4.30%	Sup à 100 000 000 et Inf ou = à 500 000 000	4.35%	4.40%	4.50%
<b>Montants</b>	<b>BAREME STANDART DES DEPOTS A TERME</b>																												
	inferieur à 6 mois	6 à 12 mois	supérieur à 12 mois																										
Sup à 1000 000 et Inf ou = à 5000 000	3.50%	3.60%	3.70%																										
Sup à 5 000 000 et Inf ou = à 20 000 000	3.75%	3.85%	3.95%																										
Sup à 20 000 000 et inf ou = à 50 000 000	4.00%	4.10%	4.15%																										
Sup à 50 000 000 et Inf ou = à 100 000 000	4.20%	4.25%	4.30%																										
Sup à 100 000 000 et Inf ou = à 500 000 000	4.35%	4.40%	4.50%																										

Handwritten signatures and initials in blue ink, likely belonging to bank staff, are placed here.

Handwritten signature in blue ink.

2.2		Moyens de Paiement	
2.2.1	Chèques		
2.2.1.1	Délivrance de chequier		
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	FRANCO	
2.2.1.1.2	Lettre- cheques	1000/ feuillet	
2.2.1.1.3	Cheques de banques sur place	NA	
2.2.1.1.4	Cheques de banques UEMOA	NA	
2.2.1.1.5	Cheques de banques sur compte en dévises (minimum et maximum)	NA	
2.2.1.2	Certification de chèques	1000 001 - 10 000 000 : 20 000	
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	FCFA 5000	
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	FCFA 5000	
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier	F CFA 5000	
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	F CFA 5000	
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	F CFA 10 000	
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < 500 000 000 FCFA (montant à	NA	
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	F CFA 5000	
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli	F CFA 10000	
2.2.1.11	Frais sur cheques impayés	conf 2.2.1.7	
2.2.1.12	Assurance perte et vol des moyens de paiement	NA	
2.2.1.13	<b>Encaissement de chèques</b>		
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	FRANCO	
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Tranches	MONTANT
		0 à 5 000 000	FCFA 5000
		5 000 001 à 10 000 000	F CFA 10 000
		10 000 001 à 15 000 000	F CFA 15 000
		15 000 001 à 25 000 000	F CFA 20 000
		15 000 001 à 50 000 000	F CFA 50 000
		Supérieur à 50 000 000	F CFA 75 000
2.2.2		Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle		
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)		
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	FRANCO	
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	FCFA 500 TTC	
2.2.2.1.1.3	Consultation de solde	FRANCO GAB BSIC; 500 CONFRERES	
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	FRANCO / INDISPONIBLE	
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	-	
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	F CFA 10 000	
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	MASTERCARD PREPAYE = FCFA 10 000 à l'achat	
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	NA	
2.2.2.3	Confection de carte en urgence		
2.2.2.4	Frais de re confection de carte (sauf défectuosité)	FCFA 10 000 HT	
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	F CFA 5 000	
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	F CFA 5000	
2.2.2.7	Opposition carte		
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	F CFA 5000 HT	
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (Société)	FRANCO	
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage	FRANCO	
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond, ...)	NA	
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	sur place 10 000 HT sur l'étranger : 50 000 HT	
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	NA	
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	FCFA 10 000 HT	

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, overlapping the page number.

2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	FRANCO/INDISPONIBLE
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.1.1	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	FRANCO
2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques	FCFA 500 TTC
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	FCFA 500 TTC
2.2.2.13.1.4	Distributeurs Automatiques de Billets Hors Zone UEMOA	Indisponible pour les cartes de débit/2% du montant+1000 FCFA pour Master card
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	FRANCO
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition d'historique de solde	F CFA 500
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	FRANCO
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	Indisponible pour les cartes de débit/2% du montant+1000 FCFA pour Master card
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte	FRANCO
2.2.3.1.2	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	FCFA 2 500
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	FRANCO
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	F CFA 10 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	FRANCO
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	FRANCO
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Local : FRANCO Etranger : 15 000 FCFA
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Interne BSIC : Franco Sur les autres banques de la place : Virement émis : XOF 2 500 Etranger : Mêmes conditions que les transferts émis
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	FRANCO
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	10,000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	FRANCO
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	NA
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	NA
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	NA
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	NA
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	NA
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	NA
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	5000 FCFA
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	
2.2.3.3.4	Commission d'endos	1/8% Prorata temporis Min 2000
2.2.3.3.5	Intérêt	12.50%
2.2.3.3.6	port de lettre	1500
2.2.3.3.7	Frais fixe	5000
2.2.3.3.8	Frais de protêt	15 000
2.2.3.3.9	Frais de prorogation d'échéance	10 000
2.2.3.3.10	Autres effets de commerce	

Handwritten signatures and initials in blue ink, appearing to be approvals or signatures of the parties involved in the document.

### III - SERVICES BANCAIRES

<b>Dates de valeurs appliquées</b>		
3.1.1	Virements reçus	J + 1
3.1.2	Remise de chèque	J + 1 Interne J+3 COMPENSE
3.1.3	Remise d'effet à l'escompte	Effet sur réseau BSIC J+10 Effet autres banques locales J+15 Effet hors Burkina J+30
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Versement j+1 et Retrait j-1
3.1.6	Livrets d'épargne	Au débit du 1er au 15 du mois : dernier jour ouvrable du mois précédent
<b>Frais liés aux services bancaires</b>		
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	FRANCO
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	FRANCO
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	10,000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	NA
3.2.5	Rejet de chèque (sauf impayé)	FCFA 5000 HT
3.2.6	Demande d'opposition	cheque : 10 000 F CFA HT chéquier F CFA HT : 25 000 F CFA HT
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêté	F CFA 20 000 F CFA 10 000
3.2.8	Protêt	NA
3.2.9	Frais de circularisations	FRANCO
3.2.10	Changement de signature	FRANCO
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	FRANCO
3.2.12	Changement d'adresse	FRANCO
3.2.13	Changement de garde de titre	NA
3.2.14	Frais de nantissement	suivant fraix d'huiissier à repercuter
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	F CFA 20 000
3.2.16	Frais de reclassement	NA
3.2.17	Autres types de services bancaires	

### IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	1000 FCFA
4.2	Banque en ligne	consultation : F CFA 1 500 Local : F CFA 2 000 Full : F CFA 2 500
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	NA
4.4	Services SMS	FRANCO
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de	FRANCO
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	FRANCO
4.7	Autre types de services banque à distance	

### V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la banque Centrale	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	FCFA 5000 HT
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	FCFA 5000 HT
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	NA
5.5	<b>Lettre de déclaration à la CIP</b>	
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	F CFA 5000 HT



5.7	Forfait cheque impayé < à F CFA 500 Millions (montant à préciser)	F CFA 5 000 HT
5.8	Certificat de non-paiement	
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	
<b>VI - OPERATIONS SUR TITRES</b>		
6.1	Frais de tenue et de gestion (Prélèvement annuel)	NA
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et	NA
6.3	Epargne salariale ( Plan Epargne Entreprise)	NA
6.4	Souscription de bons de caisse emis par la banque	NA
6.5	Rélevé mensuel	FRANCO
6.6	Rélevé de titres à la demande	NA
6.7	Autres types d'opérations sur titres *Acte hypothécaire *Main levée hypothécaire	NA
<b>VII - OPERATIONS DE CHANGE</b>		
7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)  o Achat Euros o Vente Euros  o Achat Autres devises o Vente Autres devises	Clienyt : FRANCO Non client : FRANCO 2%  Taux de change appliqué : (Taux moyen - taux moyen x0.04)  Taux de change appliqué : (Taux moyen + taux moyen x0.04)
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	
7.4	Autres crédits à court terme (TBB + Marge)	
<b>VIII – OPERATIONS DE CREDIT</b>		
8.1	Crédit de trésorerie ( taux d'inderet à déterminer par rapport au TBB <sup>2</sup> + marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé	12.50%
8.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	12.50%
8.1.3	Crédits à court terme 5MTD +Marge)	12.50%
8.1.4	Autres crédit à court terme (MTD + Marge)	12.50%
8.1.5	Autres Crédits à moyen et long termes (MTD +Marge)	12.50%
8.1.6	Crédit bail	NA
8.1.6.1	Mobilier	NA
8.1.6.2	Immobilier	NA
8.1.7	Financement en devises	NA
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	10%
8.1.9	Autres financements en devises	NA
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (Par type d'effet) *Traite avalisée par nos soins *traite avalisée par nos confrères *traite simple traite Hors place	12.50%
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	12.50%
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	12.50%
8.1.13	Autres types de credits de tresorerie	12.50%
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marchés	3% (TT trimestre entamé est du)
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	3% (TT trimestre entamé est du)
8.2.3	Aval de traites	3% (TT trimestre entamé est du)
8.3	Operations connexes aux operations de crédits	
8.3.1	Mainlevée hypotheque partielle ou totale (hors frais notariés et enregistrement)	FCFA 100 000 HT
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	25,000
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	25,000

Handwritten signatures in blue ink, likely signatures of authorized individuals or witnesses.

Handwritten signature in blue ink, likely a signature of an authorized individual.

8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	25,000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	25,000
8.3.6	Demande de décompte	NA
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	FCFA 7 500 HT
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	taux de crédit + 2 points
8.3.9	Commission d'engagement	1 % flat
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte *Commissions *Frais de dossiers	<p>Endo 1/8% prorata temporis (min 5 000 FCFA)</p> <p>Manipulation 10 000</p> <p>Domiciliation non avisée 10 000</p> <p>Frais de prorogation 25 000</p> <p>Frais de port de lettre 1 500</p> <p>retour impayé non protestable : 15 000</p> <p>-retour impayé protestable : 20 000</p> <p>-taux applicable : taux de découvert (min 5000)</p> <p>-effets non domiciliés : 5000</p>
8.3.9.2	Cautions et avals *commissions *frais de dossiers	<p>-frais d'acte modèle standard : 25 000</p> <p>-frais d'acte modèle imposé : 30 000</p> <p>-commissions minimum : 10 000</p> <p>-frais de dossier 20 000</p> <p>-frais de prorogation 50 000</p> <p>-frais d'attestation de ligne de crédit : -standard : 50 000</p> <p>-imposé : 75 000</p> <p>.Autres cautions :</p> <p>-frais d'actes : imposé : 30 000</p> <p>Standard : 25 000</p> <p>Frais de dossier : 30 000</p> <p>Frais de prorogation : 25 000</p> <p>Modification de caution : 10 000</p> <p>Commissions pour relevés sur caution : 10 000</p> <p>Frais de recherche sur caution :</p> <p>.Période inférieure à 6 mois : 7 500</p> <p>.Période supérieure à 6 mois : 15 000</p>
	Nantissement	<p>Marché</p> <p>Frais huissier : suivant frais d'huissier à répercuter</p> <p>-Matériel</p> <p>Frais huissier : suivant frais d'huissier à répercuter</p>
<b>IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER</b>		
<b>9.1</b>	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation * commission rapatriement	FRANCO
9.1.1.2	Commission d'encaissement	<p>0 à 5 millions 5000 FCFA</p> <p>5 000 001 à 10 millions 10 000 FCFA</p> <p>10 000 001 à 15 millions 15 000 FCFA</p> <p>15 000 001 à 25 millions 20 000 FCFA</p> <p>25 000 001 à 50 millions 50 000 FCFA</p> <p>Supérieur à 50 millions 75 000 FCFA</p>
9.1.1.3	Frais d'envoi	Suivant tarif fret

Handwritten signatures and initials in blue ink, appearing to be signatures of individuals involved in the document's preparation or review.

9.1.1.4	Provisions pour retour de cheques sur effets impayés	25 000 FCFA + Frais correspondant
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	25 000 FCFA + Frais correspondant
9.1.1.6	avis de sort/SWIFT	10 000 FCFA
9.1.2	autres devises	
9.1.2.1	commision de change	0.2 % Mini FCFA 5 000 et max 75 000
9.1.2.2	commision d'encaissement	0 à 5 millions 5000 FCFA 5 000 001 à 10 millions 10 000 FCFA 10 000 001 à 15 millions 15 000 FCFA 15 000 001 à 25 millions 20 000 FCFA 25 000 001 à 50 millions 50 000 FCFA Supérieur à 50 millions 75 000 FCFA
9.1.2.3	Frais d'envoi	Suivant tarif
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	10 000 FCFA
9.1.2.5	Provision pour retour de cheque impayé	25 000 FCFA + Frais correspondant
9.2	<u>Emission de chèques et effets en devises</u>	
9.2.1	Euro	NA
9.2.1.1	Frais de dossier	NA
9.2.1.2	Commission de transfert	NA
9.2.1.3	Taxe	NA
9.2.1.4	Frais swift	NA
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	NA
9.2.2	Autres devises	NA
9.2.2.1	Frais de dossier	NA
9.2.2.2	Taxe	NA
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	NA
9.2.2.4	Frais swift	NA
9.2.2.5	Autres types d'operation de change	NA
9.3	<u>Encaissement cheques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA</u>	
9.3.1	Cheques reçus par la compensation régionale	FRANCO
9.3.2	Frais d'encaissement	UEMOA : FRANCO 10 000
9.3.3	Frais de manipulation	
9.3.4	Frais de Swift	10 000
9.3.5	Frais de port de lettre	1500
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	
9.3.7	Frais fixe d'impayés	
9.4	<u>Transferts</u>	
9.4.1	Transferts Zone UEMOA	FCFA 10 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Commission de transfert : 0,5% Mini FCFA 30 000  Frais de télex/SWIFT : FCFA 10 000  Port de lettre 1500  Commission de change : 0.2 % Mini FCFA 5 000 et max 75 000  Taxe Trésor : 0,6%  Tout autre frais supplémentaire à la charge du client
9.4.4	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT sans change)	Commission de transfert : 0,5% Mini FCFA 30 000  Frais de télex/SWIFT : FCFA 10 000  Port de lettre 1500  Taxe Trésor : 0,6%  Tout autre frais supplémentaire à la charge du client
9.4.5	Autres types de transferts	

Handwritten signatures and initials in blue ink, appearing to be approvals or signatures of the document.

Handwritten signature in blue ink, appearing to be a final signature or stamp.

9.5.1	Remise documentaire import	.encaissement : 20 000 .manipulation : 20 000 FCFA .dossier 20 000
9.5.2	Remise documentaire export	Frais documentaire : 0,2% (min FCFA 20 000 et max. FCFA 100 000) .Frais de dossier 20 000 .Frais d'encaissement : 20 000 FCFA .DHL frais suivant facturation DHL min 46000 FCFA .modification simple : 20000 FCFA .annulation : .frais Swift : 15000 FCFA .Port de lettre : 5000
9.5.3	Credit documentaire import	Autres frais : annulation : Frais d' annulation : 40 000 FCFA .frais swift pour annulation : 15 000 FCFA + TAF .frais du correspondant suivant facturation correspondant .Tout autre frais supplémentaire à la charge du client
9.5.4	Ouverture de credoc	.ouverture : 0.25% par trimestre indivisible mini 25 000 frais de dossier 30 000 .frais swift : 30 000 FCFA .Port de lettre : 5 000 FCFA
9.5.5	Utilisation du credoc	acceptation : 0.3% par mois min 2 mois et min de perception 30 000 .levée des documents : 0.25% flat min 25 000 .frais swift : 15000 Commission de change et Frais de transfert suivant tarif en vigueur Port de lettre : 5 000 Garantie pour absence de documents : 2% l'an mini 1 trimestre Frais document irregulier : 20 000
9.5.6	Modicfication du credoc	.Prorogation de date : 0.25% par trimestre indivisible supplémentaire min 30000 Modification de montant : 0.25% Min 30000 (sur le complément) Modification de termes du credoc : 25 000 FCFA Frais Swift : 15 000 Port de lettre : 5000
9.5.7	Credit documentaire export	.transmission : 25 000 .frais swift : 15 000 FCFA <del>.annulation : 50 000 FCFA</del>
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	15 000
	Lettre de credit	
<b>X. AUTRES SERVCES (divers)</b>		
10.1		
10.1.1	0 à 30 Jours	
10.1.2	30 à 60 jours	2 500 F CFA 2
10.1.3	60 à 90 jours	500 F CFA
10.1.4	Plus d'un an	35000 F CFA
10.1.5	Supplément par photocopie	500 F CFA/Page
10.2	Boîte à lettres	NA
10.3	Location de coffre-fort	NA
10.4	Frais de reproduction de clé	NA
10.5	Demande de renseignements sur client	NA

24 7/65 4 3

10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	NA
10.7	Demande de renseignements financiers	NA
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	NA
10.9	Abonnement mensuel au site internet	NA
10.10	Information annuelle des cautions	
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossiers de succession	10 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (Au règlement selon l'actif)	1 à 50 000: 7500 FCFA 50 001 à 500 000: 20 000 FCFA 500 001 à 1 000 000: 50 000 FCFA 1 000 001 - 5 000 000 : 60 000 5 000 001 - 10 000 000 : 75 000 Au delà de 10 000 000 : 250 000
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	FCFA 100 000
10.11.4	intervention pour règlement des factures	
10.11.5	frais d'envoi des fonds au notaire	NA
10.12		
10.13		
10.13.1	lettre d'avertissement	3000
10.13.2	lettre d'Injonction	7 500
10.14	Attestation d'avoirs * compte à solde débiteur * compte à solde créditeur	7 500 FCFA
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	
10.16	Autre types de services	1/ domiciliation intention import ou export : 15 000 FCFA
10.17	Frais de désolidarisation de compte joint	
10.18	Frais d'attestation de ligne crédit	
10.19	frais d'attestation de capacité financière ( arché, visa, agrément, terrain ...)	
10.20	frais de prorogation d'attestation	
10.21	Changement d'information de compte	

20/05/2013